



ETHIAS SA | FONDS CANTONNÉ MULTI-EMPLOYEURS

ETHIAS GLOBAL 21 FUND

DÉCLARATION DE CERTIFICATION 2017

À tous les gestionnaires impliqués,
Aux affiliés d'Ethias Global 21,
À Ethias SA,

L'asbl **Forum ETHIBEL**ⁱ a été chargée par **Ethias SA** d'effectuer un contrôle indépendant trimestriel portant sur le respect de son Code d'Investissement Éthique pour le portefeuille du **Global 21 Fund**.

Le **Code d'Investissement Éthique** est composé de critères d'exclusion appliqués dans la gestion d'actions et d'obligations d'entreprises. Les critères éthiques retenus sont issus du Global Compact des Nations Unies, contenant 10 principes sur les droits de l'homme et du travail, l'environnement et l'anti-corruption (<https://www.unglobalcompact.org>). De plus, tout investissement dans l'armement controversé ainsi que dans le charbon est interdit.

La mise en œuvre et le suivi de ces critères sont basés sur une « liste noire » d'émetteurs exclus, détaillée en annexe du Code d'Investissement Éthique. La sélection des émetteurs inclus dans la « liste noire » est opérée et validée annuellement par le **Comité d'Investissement Éthique** d'Ethias. La liste des émetteurs interdits est déterminée sur base des études réalisées par **Vigeo Eiris SA** (www.vigeo-eiris.com) et est appliquée uniquement dans le cadre d'investissements directs (les produits d'investissement des tiers ne sont pas soumis au code). Les obligations gouvernementales des pays à fiscalité avantageuse ou des pays qui obtiennent les moins bons scores sur les critères d'analyse sociaux et institutionnels dans le Sustainability Country Rating de Vigeo Eiris, figurent également sur la liste noire.

Forum ETHIBEL contrôle si les investissements des fonds confiés sont entièrement conformes aux dispositions du Code d'Investissement Éthique et vérifie la conformité avec la liste noire. La vérification est limitée à un contrôle nominal des lignes d'investissement.

En 2017, le portefeuille **Ethias Global 21** a investi dans **Ethias Sustainable Investment Fund** (BE0943161308), plus particulièrement dans le compartiment European Equities High Yield. Ceci est considéré comme un investissement direct car la SICAV est gérée entièrement par Ethias. Pour ce portefeuille, un certificat a aussi été délivré.

Forum ETHIBEL a constaté que les investissements du portefeuille **Ethias Global 21**, pour l'année comptable 2017, sont entièrement conformes aux termes du Code d'Investissement Éthique.

Pour Forum ETHIBEL asbl,
Bruxelles, 19 février 2018

Kenny Frederickx,
Directeur

Ro Van den broeck,
Chargé d'études

ⁱ **Forum ETHIBEL** est une association belge, créée en 1992 et reconnue en tant qu'expert de la notation, du contrôle indépendant et de la certification de produits répondant à des standards éthiques, sociétales, écologiques et de bonne gouvernance (www.forumethibel.org).